

Politique pesticide SIPH

Janvier 2025

Le caoutchouc naturel est un matériau durable, la culture de l'hévéa est beaucoup moins consommatrice de pesticides comparée à d'autres cultures. Cependant, l'utilisation de ces pesticides peut s'avérer nécessaire à différentes étapes de la culture et de la transformation pour protéger les arbres et accroître l'efficacité du process en général. Quoiqu'il en soit, SIPH prend en compte les caractéristiques toxiques pour l'homme et l'environnement des pesticides chimiques, et identifie les pesticides hautement dangereux en utilisant des groupes et des critères de danger internationalement reconnus.

SIPH a mis en place un système de management de l'environnement ISO 14001 sur l'ensemble de ses sites avec des certificats en vigueur. SIPH tient compte, dans le choix des pesticides, de la liste des pesticides hautement dangereux de FSC. SIPH a également défini des critères de conservation dans sa politique de préservation de la biodiversité.

SIPH s'engage à se conformer aux exigences et à appliquer les standards relatifs à l'utilisation sécurisée des pesticides (achat, transport, manipulation, stockage, utilisation, collecte d'emballages ou de contenants vides et élimination)

- SIPH s'abstient d'utiliser des pesticides prohibés et fortement déconseillés (« highly restricted ») en relation avec les conventions de Stockholm et de Rotterdam d'une part ; du protocole de Montréal et de la politique FSC sur les pesticides d'autre part, y compris dans les pays où ces conventions et protocoles n'ont pas encore été ratifiés ; mais utilise les pesticides homologués et conformes aux législations locales.
- SIPH s'abstient d'utiliser les pesticides des classes 1a et 1b de l'OMS, y compris dans les pays où ces restrictions de pesticides ne sont pas encore en vigueur ;
- SIPH s'assure de la préservation des zones de biodiversité et notamment des aires ripariennes (selon les principes et critères de biodiversité) et y interdit l'usage de tout pesticide.
- SIPH s'assure que ses employés, dans l'ensemble de ses entités, sont formés au transport, au stockage, à la manipulation, au mélange, à l'utilisation et à l'élimination des pesticides ;
- SIPH s'assure que ses employés utilisent des équipements de protection individuelle adéquats et que les pesticides utilisés sont homologués et stockés dans des endroits sécurisés ;
- SIPH s'assure d'un suivi médical annuel de tout le personnel en contact avec des pesticides
- SIPH s'efforce continuellement de réduire et de minimiser l'utilisation des pesticides ;
- SIPH s'engage notamment à réduire l'usage d'herbicides de 70 % en 2030 par rapport à 2019



- SIPH prend en compte, dans la mesure du possible, les méthodes de gestion intégrée des nuisibles et les méthodes biologiques de traitement
- SIPH s'engage à promouvoir les bonnes pratiques auprès de la filière et des fournisseurs de matières premières encadrés.

La direction agricole (DOA), est chargée d'élaborer et de déployer la politique pesticide, et de proposer des objectifs annuels à la direction générale. Elle doit également déterminer les meilleures pratiques et les outils que l'entreprise peut utiliser pour tenir ses engagements et atteindre ses objectifs.

Un bilan est publié chaque année et en cas d'évolution de cette politique tous les changements seront communiqués aux parties concernées.

Marc Genot
Directeur Général